

VILLE DE VETHEUIL
Délibération 2023-35

LE VENDREDI NEUF JUIN DEUX MIL VINGT TROIS A DIX-HUIT HEURES LE CONSEIL MUNICIPAL, LEGALEMENT CONVOQUE, S'EST REUNI A LA MAIRIE DE VETHEUIL EN SEANCE PUBLIQUE SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME DOMINIQUE HERPIN-POULENAT, MAIRE.

PRESENTS : Mme Dominique HERPIN-POULENAT, Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO, M. Didier DUFOURMANTEL, M. Thierry DUBOIS, M Laurent DUGAS, M. Olivier ROUCHE, Mme Flore GAMBIER, Mme Roxane FOSSÉ, Mme Dominique BARBIER-CINTRAT, M Philippe BEUGNON, Mme Christine GIBAUD, M. Thierry GARDIE, M. David LE GLANIC

SECRETAIRE : Mme Isabelle LEPICIER-CAPUTO

PROCURATION : M. Romuald SEITE donne procuration à M. Philippe BEUGNON

date de convocation : 09/06/2023

date d'affichage : 01/06/2023

nombre de conseillers :

en exercice : 14

présents : 13

votants : 14

quorum : 8

Décision modificative budget Communal

Suite à une erreur matérielle, il y a un déséquilibre du budget concernant les opérations d'ordre (amortissements), il convient de rééquilibrer le chapitre 040 et le chapitre 042.

Il faut ainsi créditer le compte 6811 de 6 000,00€ pour équilibrer les chapitres concernés :

- 6 000 € au 615221 (bâtiments publics) au chapitre 11 en dépense de fonctionnement

+ 6 000 € au 6811 (dotation d'amortissement) au chapitre 042 en dépense de fonctionnement

Le conseil municipal accepte à l'unanimité cette demande, dit que les crédits sont inscrits au budget.

Le Maire
Dominique HERPIN-POULENAT



La secrétaire de séance
Isabelle LEPICIER-CAPUTO

Envoyé le :
Reçu en Préfecture de Cergy-Pontoise le :
Publié le :
La présente délibération peut faire
l'objet d'un recours dans un délai
de deux mois devant le Tribunal Administratif
de Cergy-Pontoise à compter de sa publication.

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-095-219506516-20230609-2023_35-DE